

Gaz à effet de serre de l'agriculture

19 juillet 2024

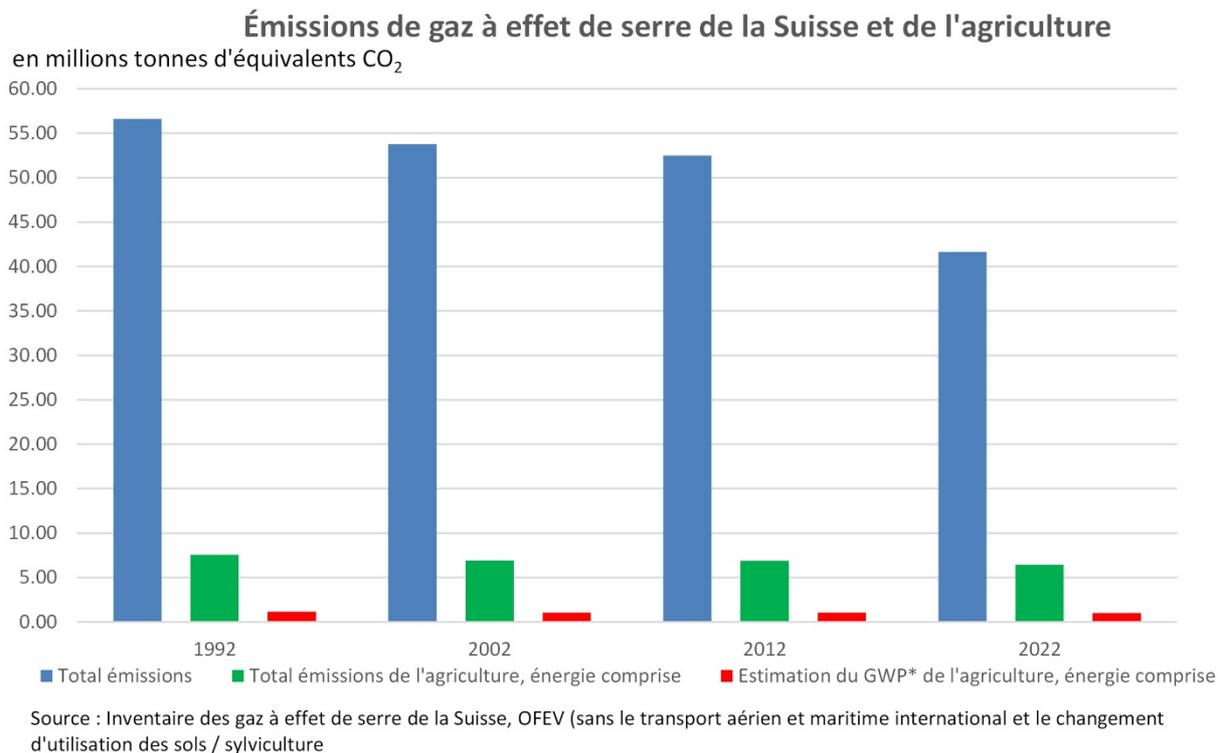
Au printemps 2024, l'Office fédéral de l'environnement a publié les derniers chiffres de l'inventaire des gaz à effet de serre de la Suisse pour l'année 2022. Les calculs indiquent que les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse diminuent globalement. La part de l'agriculture, quant à elle, n'a que faiblement diminué et s'élève à environ 15,5 %.

La part serait plus faible

Si on appliquait au méthane un facteur de calcul qui tienne compte de l'origine biogène et du cycle d'environ 12 ans, la part de l'agriculture ne serait que de 2,4 % environ en 2022 (de manière analogue au calcul du rapport « Effet climatique et émissions d'équivalents CO₂ des substances à courte durée de vie », Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) 2022).

Des calculs inégaux

Il est problématique d'imputer au bétail bovin le méthane, qui est un gaz d'origine naturelle faisant partie du cycle naturel. Les émissions directes de CO₂ des êtres humains par l'expiration et les flatulences ne sont pas non plus prises en compte. En outre, les gens veulent avoir une alimentation équilibrée. Conclusion : « La problématique du climat ne peut pas être mise sur le dos des vaches ! »



Selon le calcul du Global Warming Potential (GWP) de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), la part de l'agriculture est inférieure à celle indiquée par l'OFEV.

Thomas Reinhard, Producteurs Suisses de Lait PSL